

## Cyber-pétition pour un traité d'interdiction des armes nucléaires

Sachant que toute utilisation des armes nucléaires aurait des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques pouvant aller jusqu'à mettre en danger l'existence même de l'humanité, **une vaste « alliance » internationale s'est constituée pour obtenir un traité international d'élimination des armes nucléaires.**



Cette alliance est constituée d'ONG dont la Croix Rouge internationale, d'institutions internationales dont l'ONU, de 155 États de confédérations syndicales internationales, des réseaux mondiaux de maires et de parlementaires pour la paix, du Vatican etc.

### SIGNEZ LA PETITION EN LIGNE

Malgré cette volonté quasi unanime des peuples et des États, les négociations stagnent en raison de la mauvaise volonté des neuf États qui possèdent l'arme nucléaire. Ainsi la France a refusé de participer à trois conférences internationales dont l'objectif était de mesurer les dangers que les armes atomiques font courir à l'humanité (Oslo-2013, Nayarit-2014, Vienne-2014). Elle persiste également dans sa violation du TNP en engageant de nouveaux programmes de modernisation de ses armes nucléaires en consacrant 25 milliards d'euros sur cinq ans à l'entretien et à la modernisation des armes atomiques françaises (loi de programmation militaire).

**Heureusement, les peuples s'organisent pour exiger le respect du droit international qui interdit les armes de destruction massive.**

**C'est à chacun de nous d'agir pour demander que la France s'engage pour la mise en place d'un traité d'interdiction des armes nucléaires.**

**C'est pourquoi nous vous proposons de signer la pétition auprès du Président de République et du Ministre des affaires étrangères.**

**Nous sommes l'immense majorité.** Donnons-nous les moyens d'être entendus **[en signant la pétition en ligne](#)** !

Merci de votre action en faveur de la paix,

Diffusez autour de vous le lien internet pour permettre à un maximum de gens de signer cette pétition.

Cette pétition s'adresse à :

- **François Hollande**, Président de la République
- Copie : **Laurent Fabius**, Ministre des Affaires Etrangères et du Développement international

PS : Au-delà de ces signatures, chacun peut agir en rejoignant les comités du Mouvement de la paix et en participant ainsi à des actions de sensibilisation auprès de l'opinion publique, auprès des groupes parlementaires, auprès du Président de la République française, du Ministre des affaires étrangères et des ambassades des Etats possédant des armes nucléaires.